Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 25 (1968)

Heft: 6

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le prix du tennis

Beaucoup croient que:
1. le tennis est un sport de luxe pour gens riches seulement;
2. ils n'ont pas été initiés au tennis.

Nous allons développer d'une façon complète ces deux points en donnant des renseignements suffisamment précis pour permettre aux bourses modestes de pratiquer le tennis et en exposant la méthode d'initiation des jeunes au tennis.

Tout d'abord, que coûte la pratique du tennis? Je commence par là, car on me répondra fort justement: A quoi sert d'initier les jeunes gens au tennis si le prix prohibitif de ce sport en interdit la pratique?

a) Le terrain: tous les clubs de tennis sont d'accord d'admettre des jeunes espoirs jusqu'à l'âge de 18 ans comme juniors. (Il est indispensable que les villes qui construisent des stades y prévoient des places de tennis destinées aux jeunes.) Chaque école possède une salle de gymnastique. Pourquoi ne pas y enseigner les mouvements du tennis? Il existe beaucoup de clubs à Genève et en Suisse, malheureusement pas suffisamment de courts pour toute cette jeunesse.

b) Le costume: le costume n'est plus un objet de luxe. Les écoliers qui portent presque tous des culottes courtes peuvent pratiquer le tennis dans cette tenue. Une paire de chaussures crêpe coûte 6 à 12 francs et peut durer une saison.

c) Les balles: on joue au tennis pendant quatre à cinq mois. Durant ces quatre mois, il faut douze à vingt-quatre balles pour deux joueurs, mais ces balles n'ont pas besoin d'être neuves et peuvent être achetées auprès des clubs à raison de 5 fr. les six. Le prix pour six balles neuves est de 17 fr. 50.

d) La raquette: pour un débutant de première année, la qualité de la raquette ne joue pas un rôle important (comme on le verra plus loin), mais pour un joueur de troisième année, le choix de celle-ci dépendra de la condition physique de l'enfant et le professeur ou le marchand saura conseiller. Coût de la raquette pour le jeune débutant de première année: 30 à 40 francs (il existe sur le marché des raquettes à 12 et 20 francs). L'essentiel pour l'élève est d'avoir une raquette en main. A partir de la deuxième année, il dépensera 50 à 70 francs.

Cela nous permet d'établir le budget suivant:

première et deuxième année	45 à 55 fr.
troisième année	70 à 90 fr.

Si l'on compare le tennis au ski, ce dernier coûte, en équipement, téléski et transports, dix fois plus cher que le tennis. Ettore Visoni « La Tribune de Genève »

10 millions pour le sport d'élite

Jack Günthard

Je suis partisan d'un soutien officiel du sport d'élite. On se souvient de l'énorme intérêt manifesté par le public suisse à l'égard des Jeux Olympiques d'hiver et du gigantesque enthousiasme suscité par nos « médaillés ». Quiconque s'aviserait maintenant de prétendre que les succès de notre élite n'ont guère d'importance et qu'ils ne concernent qu'un petit cercle de « fans », se mettrait bien en marge de la réalité.

Si toutefois nous donnons tant de prix à nos succès internationaux, il n'est que juste et raisonnable de pouvoir les préparer dans des conditions favorables. Or, nos skieurs ont démontré qu'à égales conditions de préparation les sportifs suisses ne sont pas inférieurs aux représentants d'autres nations. Or, « égales conditions de préparation », cela veut dire: de l'argent. Car les entraînements, le temps qu'ils requièrent, les installations adéquates, les entraîneurs et les compétitions, tout cela coûte fort cher. Mais où donc prendre cet argent?

Participer ou se résigner, telle est donc l'alternative. Et tant nos plus hautes autorités que nos fédérations ont choisi de participer. Il s'agit par conséquent d'accorder à tous nos athlètes les mêmes conditions de préparation. Ces conditions, outre les skieurs, à qui a-t-on pu jusqu'ici les garantir? A personne! Et le ski, d'où tire-t-il son argent? De subventions privées, etc. Quant à nous, gymnastes, nous avons entrepris une campagne d'entraide destinée à permettre à notre élite de se mesurer avec les adversaires les mieux préparés. Mais, tributaire de subventions volontaires, cette campagne ne saurait constituer à long terme une solution valable. Et que fait-on dans les autres sports? doit-on là aussi entreprendre semblables campagnes, doit-on y consacrer autant de temps? De fait, ce problème ne concerne-t-il pas l'ensemble du sport d'élite suisse? Ne serait-il pas plus simple que la Confédération consacre à cette fin quelque 10 millions de francs, qu'elle verserait aux fédérations disposant d'une organisation appropriée. En principe, cela ne modifierait pas grand-chose: le contribuable paierait ainsi deux francs de plus, au lieu de verser chaque année la même somme à des fédérations à titre de subventions volontaires. Naturellement, il y a ceux qui ne s'intéressent pas du tout au sport d'élite. Mais de toute manière tout citoyen ne paie-t-il pas des impôts à certaines fins qui, en soi, ne l'inciteraient pas à leur consacrer chaque année une certaine somme?! Et, parmi 1400 millions de francs consacrés à des subventions, les 10 millions nécessaires ont-ils vraiment un caractère excessif? Qu'il nous soit permis de citer pour exemple — et sans la moindre intention de critique — le problème laitier, qui nous coûte des centaines de millions supplémentaires...

Le sport s'est aujourd'hui auréolé d'un prestige national. Ces 10 millions permettraient à toutes les fédérations directement intéressées de résoudre les plus graves problèmes. Sans en considérer tous les avantages et les inconvénients, il me paraît inconcevable que notre solution ne puisse être appliquée. Il existe d'ailleurs aux Chambres fédérales une commission parlementaire qui étudie ces questions. Trad.: N. T.

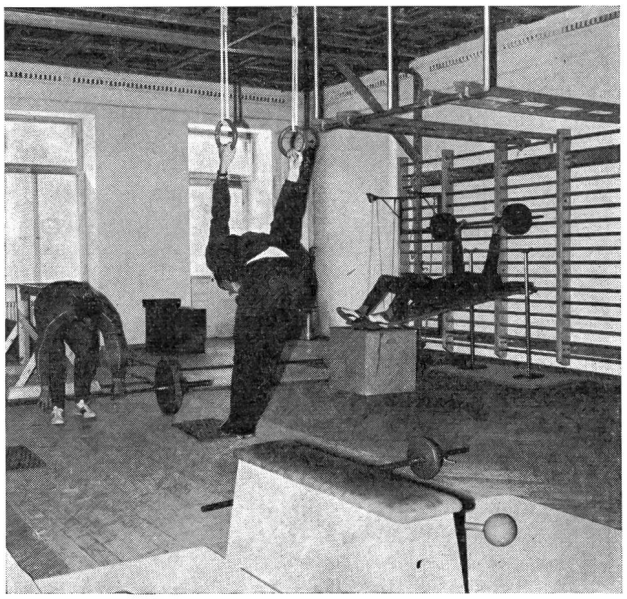

Entraînement à la salle de musculation (St-Moritz).